

■ **Fondation Philantropique Jules Rey**, à Pully, avenue Général-Guisan 44, CH-550-1049598-8. Nouvelle fondation. Statuts: 24 janvier 2007. But: promouvoir l'habitat sécurisé destiné aux personnes âgées, handicapées ou médicalement dépendantes et améliorer la qualité de vie et le bien-être de ces personnes. Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Conseil: 5 à 7 membres qui sont Studer Guy, de Saint-Léonard, à Pully, président, Rey Daniel, de Forel-sur-Lucens, à Lausanne, Rey Daniel Henry, de Forel-sur-Lucens, à Chexbres, Rey Rachel, de Forel-sur-Lucens, à Kilchberg (ZH), et Robatti Jean-Charles, de Lucens, à Lausanne, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Pfefferle Fernand, de Münster-Geschinen, à Lausanne.

Journal no 1771 du 13.02.2007
(03784980 / CH-550.1.049.598-8)